

Projet arrêté par délibération du conseil municipal du :
26/06/2025

Approuvé par délibération du conseil municipal du :

Nom du fichier	Zonage
Version	20-06-2025
Rédacteur	Baptiste BAZOT
Vérificateur	Véronique HENOCQ
Approbateur	Véronique HENOCQ

VERDI MEDITERRANEE - Espace Jean Mermoz - 1er - 60 rue de la tramontane 13090 Aix-en-Provence

- Cours d'eau permanents

Cours d'eau intermittents

Cimetière
- Zonage

Limite de zone
- Prescriptions

Secteur faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation

Emplacement réservé

Espace Boisé Classé (EBC) à conserver ou créer

Marges de recul des constructions le long des axes routiers

Marge de recul de 10 m des constructions, le long des cours d'eau et vallats

Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L151-11 du code de l'urbanisme

Elements remarquables protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'Urbanisme

★ Elements bâts à protéger, conserver pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural

Elements remarquables protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'Urbanisme

★ Arbre remarquable

Alignement d'arbres

Gisement de Robiac

Espace Paysager à Protéger (EPP)

Dispositions reportées sur le PLU

- I1 - Prise en compte du risque autour des canalisations de gaz
- I1_SUP1 (60m)
- I1_SUP2 et SUP3 (5 m)
- I3 - Canalisation de Gaz
- SUP_i3_DN200_ANTENNE D'ALES
- I4 - Electricité
- SUP_L_i4
- SUP_L_i4_ZONEDEPROTECTION
- PPRI = PM1 - Risques naturels
- F-Ucu
- F-U
- NU
- M-U
- R-U
- R-NU
- Risque ruissellement
- Zone inondable EXZECO

